65e ANNÉE (7e SÉRIE) N° 19 12 MAI 1955

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Codirecteur

In memoriam...

Monseigneur ROZIER

*Dieu vient de rappeler à lui Monseigneur Antoine ROZIER. Depuis bientôt 60 ans il se dévouait au service de l'*Ami du Clergé, *dont il était devenu Directeur en 1910. Les infirmités de l'âge l'avaient éprouvé vers la fin de sa vie ; il les supportait avec calme et patience ; mais son esprit, son cœur, sa prière restaient tournés vers la revue dont il continuait à soutenir et éclairer la marche par ses conseils expérimentés.*

Le dimanche 1er mai, dans l'après-midi, un malaise subit le contraignait à s'aliter. Les souffrances de sa lente agonie étaient entrecoupées de prières ainsi que de nombreuses invocations ; sa main cherchait sans cesse le chapelet, qui avait remplacé pour lui le bréviaire depuis qu'il ne pouvait plus lire. Sans avoir, sauf à de brefs intervalles, perdu connaissance, il s'éteignit le dimanche 8 mai, à 6 h. 30.

Les soins attentifs qu'il apportait à la gestion technique de la revue n'ont jamais, pour lui, voilé un seul instant le but essentiel : l'aide intellectuelle et morale à apporter aux prêtres dans l'exercice du saint ministère. Avec fermeté, il a maintenu la revue à un prix accessible aux ressources modestes du clergé, songeant aux plus pauvres et spécialement aux nombreux missionnaires qui étaient parmi ses plus fidèles lecteurs.

Auprès de Mgr Perriot, fondateur de notre revue, il restera pour nous un exemple, et devant Dieu un intercesseur.

Dans un prochain numéro, nous parlerons plus en détail de son activité sacerdotale, mais dès maintenant, nos lecteurs auront, nous en sommes sûrs, un souvenir pour lui au saint autel.

F.-M. CATHERINET.

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

GUERRE ET PAIX

40e Semaine Sociale, à Pau 1953

Le sous-titre indique au lecteur que le sujet est traité en référence constante à la tragique actualité : « *De la coexistence des blocs à une communauté internationale* ». Le choix de la ville de Pau pour cette Semaine Sociale fut aussi significatif. Pau est à proximité de Lourdes, le sanctuaire où confluent tous les peuples de l'univers et où ne cesse de monter la prière pour la paix. Les travaux de la Semaine se sont d'ailleurs clôturés à Lourdes en une journée de prière commune, organisée avec le concours de « *Pax Christi* ».

Guerre et Paix. Cette question fait, on le sait, l'objet d'une incessante sollicitude de l'Eglise. La lettre liminaire, envoyée au nom du Saint-Père par son pro-secrétaire d'Etat, Mgr Montini, en revêt une importance particulière. Elle encourage les chrétiens engagés au service de la paix et trace leur devoir.

« *Etre apôtre de la paix, c'est d'abord, pour un chrétien, connaître et répandre toute la pensée de l'Eglise sur la paix.* » De Léon XIII à Pie XII, pour ne mentionner que les papes de notre époque, la lumière nous a été prodiguée pour éclairer les problèmes internationaux. Serait-ce en vain ?

« Combien, par exemple, continuent de s'enfermer dans les étroitesses d'un nationalisme chauvin, incompatible avec le courageux effort d'ouverture sur la communauté mondiale demandé par les derniers Papes ? Mais plus nombreux, sans doute, ceux qui n'ont pas renoncé à leur étrange inertie... » Les catholiques vont-ils manquer leur chance, ou plus précisément trahir leur devoir, comme au temps de *Rerum Novarum?*

Le monde est cassé en deux blocs. Mais l'Eglise, Mère commune, se refuse à prendre parti dans cet affrontement politique. Elle considère l'histoire avec plus de hauteur. « Pour elle, Orient et Occident ne représentent pas des principes opposés, mais participent à un commun héritage, auquel ils ont l'un et l'autre puissamment contribué et sont encore appelés à contribuer à l'avenir. » (*Radio-message de Noël*, 1950).

Ce n'est pas assez de connaître les enseignements pontificaux, le chrétien est appelé à se réformer lui-même. Il est donc invité à un véritable examen de conscience. « Déjà il fait œuvre efficace de paix, le chrétien qui surmonte en lui les obstacles à la compréhension d'autrui, à la collaboration fraternelle. Et quels sont ces obstacles intérieurs, sinon l'esprit partisan..., l'esprit passionné... l'esprit pharisien... ? » Tout au contraire le chrétien doit se sentir à l'égard de tous les hommes l'âme d'un « *frère universel* », selon l'expression et l'exemple du P. de Foucauld.

Etude des principes chrétiens, regard objectif sur la situation, réflexion sur soi-même, cet effort sera poursuivi tout au cours de la Semaine. Ce fut une joie pour les professeurs et les auditeurs de l'entreprendre avec la bénédiction du Saint-Père.

Ire Partie

I. — COURS D'OUVERTURE

Fidèle à son rôle de Président des Semaines Sociales, M. Charles Flory, donne le cours d'ouverture. Il montre comment se pose le problème sur lequel va réfléchir la présente session et dans quelle direction en sera cherchée la solution.

Une constatation s'impose : les termes du problème actuel diffèrent notablement de ce qu'ils étaient au lendemain du premier conflit mondial. On avait espéré que cette guerre serait la dernière et « un élan quasi unanime portait les esprits vers la création des organismes internationaux dont résulterait la paix définitive » (p. 15).

Combien différente la situation actuelle ! Déception, doute, angoisse d'une nouvelle catastrophe pèsent sur les hommes.

« Voilà huit ans qu'elle est terminée (la guerre) et les vainqueurs n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour conclure la paix. Leur scission en deux blocs rivaux eût sans doute rallumé des hostilités générales, si la redoutable puissance des armes modernes ne les avait conduits jusqu'ici, par un tacite accord, à limiter le conflit à une guerre froide : les frontières entre la paix et la guerre ont perdu toute précision juridique. Bien plus, le caractère national de la guerre s'efface devant un aspect idéologique où dominent les oppositions de classe. Ainsi les données affectives sont-elles également bouleversées. Les expressions même dont on continue de se servir pour parler de la guerre et de la paix ne recouvrent plus les mêmes réalités » (p. 15).

Pour dégager le sens de la crise présente, M. Flory interroge successivement la sociologie et la philosophie de l'histoire.

1° *La sociologie*, constituée en science, ne doit-elle pas projeter sur le problème de la guerre des clartés décisives ? « Une analyse menée enfin scientifiquement ne devrait-elle pas permettre à l'homme de la maîtriser, comme il a maîtrisé la nature ? » (p. 16).

Les noms d'Auguste Comte, de Dürkheim, de Karl Marx, jalonnent les recherches du XIXe siècle. Aujourd'hui Josué de Castro (voir son ouvrage, *Géopolitique de la faim*) explique les guerres par *la famine*. Que l'on organise donc une équitable répartition des réserves alimentaires à travers le monde, la guerre perdrait sa raison d'être, elle disparaîtrait.

Pour M. Bouthoul (dans *La Guerre. Eléments de Polémologie*), la guerre apparaît comme *une fonction biologique*. C'est une crise par laquelle l'espèce humaine se débarrasse de ses excédents. Dans une ère d'inflation démographique comme la nôtre, est-il étonnant que nous assistions « à une inquiétante accélération du rythme et de l'importance des guerres » ?

M. Roger Caillois (auteur de l'*Homme et le Sacré*, et de *Quatre essais de sociologie contemporaine*) diagnostique aussi l'impulsion de forces instinctives ; pour lui, c'est *l'irruption du sacré* dans une collectivité. Ainsi s'expliquent « les rites plus ou moins religieux..., les privilèges exorbitants reconnus aux combattants... et ce paradoxe d'une société

qui dans une apothéose de destruction sacrifie mystiquement ce qui fut péniblement acquis par l'industrie des hommes » (Flory, p. 17). Après le paroxysme collectif, qui apparente la guerre à la fête primitive, vient le retour au calme et la reprise de la vie banale.

On ne saurait nier qu'il y ait une part de vérité dans ces explications des sociologues contemporains. On a relevé à certaines époques (France de Louis-Philippe) une nostalgie de la guerre. De nos jours des dictateurs, tristement célèbres, ont réveillé et déchaîné les instincts primitifs pour préparer leurs peuples à la dernière guerre. Cependant la sociologie n'a pas exploré l'homme selon toutes ses dimensions. C'est pourquoi lui échappe la raison essentielle. La Révélation nous la donne : la guerre est la conséquence de la chute, *le fruit du péché.* On relirait avec intérêt le diagnostic de Pie XI dans son encyclique inaugurale « *Ubi Arcano* » : il applique à la crise internationale la parole du Maître : « Tous ces maux procèdent du dedans » (Mc. VII, 23) et celle de l'apôtre S. Jacques : « D'où viennent les querelles et les procès parmi vous ? N'est-ce pas de vos passions ? » (Jac., IV, 1).

Vue pessimiste, dira-t-on, et qui rejoint celle des sociologues ? Par un certain côté, c'est vrai. Mais, si l'homme peut être entraîné par ses mauvais instincts, il peut aussi les dominer. Avec la grâce du Christ et sous la conduite de l'Eglise, les fruits de mort font place aux fruits de vie. La guerre n'est pas fatale. Le paix devient possible.

2° Cette espérance se fortifie par *les leçons de la philosophie de l'histoire.* Il s'en dégage comme un dessein général, une convergence avec les appels de Dieu à l'unité. Dispersés en petits clans insignifiants, les hommes se rapprochent et se groupent en unités toujours plus vastes. Notons ce trait qui concerne notre époque : « L'essentiel de notre histoire contemporaine n'est pas la création temporaire de vastes empires par l'expansion des nations européennes ; c'est l'édification par leurs soins d'un système technique d'application universelle, amorçant une unification désormais irréversible du monde » (p. 21).

Ne soyons pas trop vite optimistes. Ce mouvement vers l'unité s'accomplit d'une manière cahotique. A peine s'amorce-t-il sur un point qu'il provoque des résistances. Pour ne citer qu'un exemple : la production industrielle demande de grands espaces économiques et les barrières douanières se sont multipliées. Nous vivons dans la contradiction. « Au point, où nous en sommes, affirme vigoureusement M. Flory, la question n'est pas de savoir si l'unification se fera, mais si la sagesse des hommes permettra d'éviter qu'elle se fasse par les armes » (p. 22).

3° Nous voici, munis de ces indications, *en face de la crise présente.* Deux blocs s'affrontent. Parler ainsi relève d'une excessive simplification. D'une part en effet, chacun des antagonistes épouve, en son propre sein, la contradiction. Les communistes sont solidement enracinés dans le prolétariat des pays capitalistes ; et l'empire soviétique n'a-t-il pas aussi son prolétariat, source de difficultés ? D'autre part, il ne faut pas oublier, outre les deux blocs, tout un tiers de l'humanité « ni communiste, ni capitaliste, et qui cherche sa voie entre les idéologies rivales ». Ses masses déshéritées se tourneront vers celui des deux mondes qui leur paraît capable de leur apporter le relèvement.

Dans quel esprit doit-on œuvrer pour la paix ? Faut-il pour cela accepter toutes les concessions ? Le nom de Munich rappelle « la vanité des concessions indéfinies ». Alors que faire devant la rigidité de l'autre bloc ? Ce sera d'abord sagesse que de reconnaître que « toutes les difficultés ne viennent pas de l'autre camp ». Nous avons chez nous à éliminer des causes de guerre.

Puisque l'existence d'un prolétariat est un facteur de désagrégation, un effort pour le faire disparaître est indispensable : ce qui signifie lutte contre le taudis et l'insécurité du travail, effort de productivité.

Il faut constater qu'en dépit des professions d'irréductibilité, les deux blocs tendent, par la force des choses, vers une certaine ressemblance : l'économie libérale se fait souvent dirigiste, et le communisme cède parfois de sa rigueur. Peut-on espérer une accentuation de ce rapprochement par des échanges commerciaux ?

Enfin rien ne se fera sans possession de soi, sans esprit de paix, alimenté à la source divine. « La Paix, don de Dieu, est dans tous les domaines, le fruit du détachement et du sacrifice, une tension de l'homme vers un ordre qui le transcende » (p. 28).

II. — LES FAITS

Bilan des deux guerres, par André LATREILLE, prof. à l'Université de Lyon

Le bilan d'une guerre, surtout d'une guerre récente, ne peut être qu'approximatif. Pour autant qu'on réussit à l'établir, il peut s'inscrire sous une double rubrique : la somme des ruines accumulées et l'impuissance à rétablir la paix.

A) *Tableau des ruines.* — Les horreurs de la guerre ne sont pas d'aujourd'hui. Mais il appartenait à notre époque de mettre un comble à l'horreur en inventant la *guerre totale.* Après avoir montré comment les nations se sont acheminées vers cette forme de guerre, A. L. présente un bilan. Nous en extrayons quelques chiffres ou estimations, toujours utiles à posséder et à méditer.

1° Dans le conflit de 1914 - 1918, 70 millions d'hommes furent mobilisés, 8 millions tués, 30 millions blessés. Du fait des épidémies et autres incidents de guerre, il y eut autant de morts chez les civils.

« ...les dépenses des belligérants représentent plus de 20 fois la masse des monnaies d'or et d'argent qui existait dans le monde et qui était de 50 milliards. Si l'on ajoute les dommages de guerre, les pensions à servir, l'amortissement des dettes, il faut doubler le total. Des statisticiens américains, qui aiment les images concrètes, représentent qu'avec de pareilles sommes, on aurait pu donner à chaque famille des peuples en guerre une maison meublée avec un jardin de 5 acres, à chaque ville de 20.000 habitants une Université et une bibliothèque, et acheter tous les immeubles et bien-fonds de France et de Belgique » (p. 33).

La France qui fut alors le pays le plus éprouvé compta, sur 40 millions d'habitants, 1.400.000 tués, 740.000 mutilés irrécupérables.

2° Dans la seconde guerre :

« Les quatre Grands ont mobilisé de 1939 à 1945 autant de soldats que tous les belligérants réunis en 1914 et 1918, l'U.R.S.S. 22 millions, l'Allemagne 17, les U.S.A. 14, et la Grande-Bretagne 12 ; les requis hommes et femmes ont été d'ailleurs infiniment plus nombreux, peut-être 23 millions en Angleterre... »

« Le nombre total des victimes dans le monde est évalué à 52 millions, dont 27 millions de combattants et 25 millions de civils. A elle seule l'U.R.S.S. compte deux fois plus de morts que l'ensemble des pays engagés dans la guerre de 1914 : 16 ou 17 millions de disparus (dont une dizaine de millions parmi les non-combattants) c'est environ 10 % de la population totale. Mais si, en chiffres absolus, elle se trouve au premier rang, elle est dépassée proportionnellement par la Pologne, qui a perdu près de 5 millions de personnes (dont 4,6 de pertes civiles) sur 35 millions d'habitants, et aussi par la Yougo-Slavie » (p. 34).

Au total des pertes en vies humaines, il faut ajouter « le manque à gagner dans l'accroissement démographique ». « Pour l'ensemble du continent européen, s'il faut s'en remettre aux évaluations de M. Bouthoul, le ralentissement du mouvement de la population, du fait des deux guerres, n'a pas été de moins de 30 pour cent. »

3° Le caractère inexpiable de la guerre moderne la conduit à frapper indistinctement le civil et le militaire ; elle se laisse aller à des cruautés, aux exterminations massives : « le génocide aboutira en Pologne à la disparition de 93 % de l'élément juif. »

Relevons encore le transfert de populations, dans lequel M. Latreille voit « un trait spécifique de la crise de la civilisation ».

« De 1922, date des premiers « échanges de populations » balkaniques en conséquence de la première guerre, jusqu'à 1947, 70 millions d'individus ont été « déplacés » en Europe. 70 millions d'individus, près de deux fois la population de la France, ont été arrachés au coin de terre où ils vivaient, tantôt dirigés vers le travail forcé et la dispersion, tantôt poussés en troupeaux vers l'exil, la désoccupation, et le désespoir. »

4° La rupture des anciens équilibres politiques et économiques introduit une situation cahotique. L'ordre ancien n'était certes pas idéal et recouvrait beaucoup d'injustices. Mais la violence et la soudaineté de sa dislocation font apparaître les plus grands risques.

La décadence de l'Europe, commencée après 1918 avec sa balkanisation, est consommée avec la seconde guerre mondiale. Les empires coloniaux se disloquent et, à grands pas, des peuples marchent vers l'indépendance. Quel rôle vont-ils jouer dans l'équilibre mondial ? En attendant deux grands empires se partagent la puissance : les U.S.A. et l'U.R.S.S., « qui constituent non seulement deux mondes politiques et économiques irréductibles l'un à l'autre, mais aussi deux pôles de sollicitation spirituelle pour tout ce qui existe en dehors d'eux. »

5° On a dit enfin que, dans une guerre moderne, il n'y avait ni vainqueur, ni vaincu. Il est sûr que l'épuisement de tous est tel que le plus fort ne peut songer à se dédommager sur l'adversaire terrassé. Cependant l'issue du conflit a conféré à deux empires une hégémonie incontestable. Sans doute. Mais cette affirmation doit à son tour être nuancée : le colosse ne se sent pas en sécurité dans un monde livré à la misère.

Sous-jacent au bilan matériel, il est un autre bilan à examiner, lamentablement déficitaire chez tous. Les principes de justice pour lesquels on a pris les armes, loin d'être restaurés, sont bafoués dans les règlements de compte. Et la moralité est en chute. La grande perdante de la guerre totale ne serait-elle pas, comme le pense M. Latreille, la civilisation elle-même ?

B) *L'impossible retour à la paix.* — Après la première guerre, un immense espoir se levait sur le monde : cette guerre atroce serait bien la dernière. Les combattants revenaient, en effet, marqués par une expérience commune à tous les adversaires : inutilité de la sanglante lutte. Les gouvernements, eux aussi, entreprenaient une œuvre de rapprochement, d'organisation de la Paix ; et c'était la S.D.N. genevoise.

Rapidement vint la désillusion. Les U.S.A. faisaient défection et se retiraient dans leur isolationnisme. L'impuissance de l'organisme genevois s'accrut avec la remontée des nationalismes.

Après la deuxième guerre, alors que les vainqueurs se sont trouvés devant des adversaires écrasés et qui ne discutent pas, alors qu'ils avaient si bien défini leurs buts de guerre et jeté à l'avance les bases d'une nouvelle organisation des Nations-Unies, on aboutit à la même déception. Quelle en est la raison ? M. L. n'hésite pas à dénoncer le cynisme soviétique.

« De Yalta à Potsdam, les Américains ont manqué de prudence, par ignorance, par lassitude (car, dès la victoire acquise, l'opinion réclamait impérieusement une démobilisation immédiate), par excès de confiance dans la camaraderie de la Grande Alliance et dans celle qui se forgerait à l'O.N.U. Ils ont laissé l'armée rouge les précéder en Europe danubienne, en particulier à Prague. Ils ont affecté de croire à une communauté de principes entre deux régimes économiques et sociaux radicalement opposés. Mais la coupure radicale devant laquelle le monde devait se trouver placé moins de deux ans après Potsdam ne se serait pas moins produite identique, quoique sur d'autres bases, si les Américains avaient été plus prudents, peut-être plus tôt s'ils avaient été plus intransigeants » (p. 45).

Le bilan actuel s'établit ainsi : impossibilité d'aboutir à des traités de paix, impossibilité d'obtenir une véritable coopération des Nations-Unies, impossibilité même d'éteindre l'incendie de la guerre. Nous vivons dans un état morbide qu'on a appelé « la guerre froide », dont on se demande si elle n'est pas l'anticipation de la guerre totale.

Cette leçon si documentée et si perspicace ne veut pas nous laisser sur une note pessimiste. Une opinion publique ne se lasse pas de réclamer la paix et d'exiger de ses chefs un effort persévérant en ce sens. Sur le plan des réalisations, entre ennemis d'hier des institutions fonctionnent (pool acier-charbon) et nouent des liens « qui rendent un nouveau conflit sur le Rhin, sinon inconcevable, du moins pratiquement impossible ». Ce résultat est riche d'espérance.

* *

Les fondements matériels et idéologiques du désordre contemporain

cours du R. P. Bigo, directeur de l'Action Populaire

Ne perdons pas de vue que le problème général « Guerre et Paix » a été posé par cette Semaine

Sociale dans les perspectives les plus actuelles : « De la coexistence des deux blocs à une communauté internationale ». Cette donnée du problème va être analysée par le P. Bigo. D'où son propos : « circonscrire aussi exactement que possible les litiges qui divisent le monde et qui risquent de le déchirer ». Voir clair, pour décider de la route à suivre.

L'Est et l'Ouest sont dressés l'un contre l'autre par des idéologies irréductibes. Ils ne le sont pas moins par les infrastructures économiques. Deux aspects du problème.

A) *Conflit d'idéologies.*

« Ce qui divise l'univers ? Ce qui le déchire déjà ? L'univers se partage sur une conception du monde. C'est une métaphysique qui nous sépare. C'est une foi. C'est, pour une certaine idée de l'homme que des hommes se battent à l'Est et à l'Ouest. Et c'est bien pourquoi jamais conflit n'a été aussi total, aussi universel » (p. 49).

La ligne d'affrontement n'est donc pas seulement géographique ; elle est psychologique et déchire les nations où règne encore la liberté d'opinion, elle traverse même l'intime des consciences. « Il est vrai, remarque le R. P., que les hommes sont merveilleusement habiles à masquer leurs mobiles moins avouables sous le couvert de grandes idées » (p. 50). Aussi bien faut-il reconnaître dans les remous actuels des intérêts très mêlés. Néanmoins « les peuples de Russie et d'Amérique ne se heurteraient pas aussi violemment s'ils ne voyaient dans leur choc une civilisation à défendre, presque un apostolat. » (ibid.).

B) *Débat sur les structures.* — Le conflit des idéologies recouvrant un débat sur les structures, le R. P. met ce point en lumière, en répondant aux 3 questions suivantes :

« 1° En quoi s'opposent les structures de l'Est et de l'Ouest ? — 2° Y a-t-il des raisons techniques à cette opposition et quelles sont-elles ? — 3° Quelle gravité humaine cette opposition de structures comporte-t-elle et comment le conflit se greffe-t-il sur elle ? »

1. — Structures de l'Est et de l'Ouest et leur opposition.

C'est avec précaution que le R. P. aborde cette « question-clé ». Il ne veut pas méconnaître la réalité complexe de la situation contemporaine, ni sous-estimer le conflit idéologique, après l'avoir bien mis en relief. Son dessein est de dégager ce qui resterait d'antagonisme entre les 2 blocs, à supposer qu'il se dépouille de son caractère métaphysique ou mystique. Ce « résidu de nos oppositions » peut s'exprimer en quelques mots :

« L'Est a aboli le droit individuel d'entreprendre et de vendre. L'Ouest entend le maintenir. C'est tout. Et c'est beaucoup » (p. 53).

Dans son exposé sur l'abolition en Russie de l'entreprise privée, l'auteur sait nuancer. Car le kolkhose continue à offrir le type d'une propriété coopérative, du moins en certains de ses éléments. Semblable nuance est apportée à l'exposé sur le marché. Il n'y a plus de marché libre ; reste cependant le petit marché kolkhosien.

Ces réserves n'empêchent pas l'affirmation générale énoncée plus haut. De même, en dépit des planifications et des nationalisations, les pays capitalistes se caractérisent par une large base d'entreprises privées et de marché libre.

2. — Comment s'explique l'option pour le capitalisme ou le collectivisme ?

On peut chercher une explication dans l'histoire ou la psychologie des peuples. Il y a aussi fondamentalement des raisons de géographie économique. Et le R. P. de comparer deux cas extrêmes, mais typiques : la mise en valeur des E.-U. et celle de la Sibérie.

Aux E.-U. une richesse et une facilité d'exploitation permettent à des pionniers de prendre le départ. « Tous les problèmes de mise en valeur qui se posaient *initialement* aux E.-U. étaient à la mesure de l'entrepreneur privé. Ainsi se constituait une base solide d'entreprises capitalistes de petite taille, à partir de laquelle l'économie américaine allait progressivement résoudre les problèmes de plus en plus complexes de l'économie moderne. » Ainsi s'amorce l'ère des grands trusts, qui devront pourtant, mais pour des raisons politiques, composer avec les pouvoirs publics.

La Sibérie offre sans doute d'immenses richesses, mais leur exploitation décourage l'initiative privée. C'est au démarrage que se rencontrent les obstacles insurmontables.

« En Russie, il fallait *du premier coup*, c'est là le point, jumeler des bassins de fer et de charbon distants de plusieurs milliers de kilomètres, prospecter des régions aurifères inaccessibles, irriguer des déserts en déviant vers la Caspienne de grands fleuves de l'Océan glacial Arctique, corriger des contre-sens géographiques. *Et il fallait commencer par là.* La Russie n'a pas eu le temps de se constituer progressivement le réseau d'entreprises privées qui auraient pu, peut-être, en s'organisant, faire face à de telles tâches. Elle a été obligée de passer brusquement de l'artisanat au combinat » (p. 56).

Des problèmes semblables se posent pour d'immenses pays sous-développés. On comprend pour eux le mirage du collectivisme.

3. — Comment le conflit des valeurs a-t-il pu se greffer sur une divergence de technique ?

« C'est que le débat n'est technique qu'en apparence. La question du droit d'entreprendre et de vendre peut paraître une mince question. Elle engage en réalité une conception de l'homme » (p. 57).

L'option pour l'entreprise privée et le marché libre entraînent un certain type de civilisation, caractérisée par ses mœurs et ses institutions garantissant les libertés essentielles. Elle a aussi ses risques : l'anarchie sur le plan politique et l'injustice sur le plan social. La liberté peut, en effet, s'exercer au détriment du bien commun. Elle peut oublier les lois de justice et de charité pour n'écouter que la loi du profit. Et c'est le Racisme de l'Argent.

Et voici l'option inverse. Avec la suppression de la libre entreprise et du libre marché, une nouvelle cité et un nouvel humanisme apparaissent.

« Les libertés civiques auxquelles le monde occidental s'est longuement accoutumé (liberté de la presse, liberté de réunion, liberté de déplacement, liberté syndicale, droit de grève...) ne survivent pas à l'abolition de l'entreprise privée. Où est la liberté, pour ne prendre qu'un exemple, si les entreprises d'édition et d'impression sont toutes aux mains de la collectivité ? Du moins la planification permet-elle de mettre fin aux scissions sociales engendrées par le capitalisme libéral

et aux difficultés que fait naître la liberté d'entreprendre quand elle tourne à l'anarchie » (p. 58-59.

On pourrait se demander comment des options divergentes concernant les structures économiques et politiques peuvent aboutir à un conflit si acharné, C'est que la rivalité ou la lutte a pris un caractère d'Absolu, en raison de ce que le R. P. appelle « la connivence des idéologies ».

L'Occident a conscience que les libertés qu'il défend constituent un patrimoine sacré, garantie de la dignité de la personne humaine. Mais pourquoi faut-il que cette civilisation tolère en son sein ce qui la dégrade : le racisme de l'argent, qui rejette une partie de l'humanité ?

Les démocraties de l'Est font appel aux grands idéaux, au sens de l'Histoire.

« Lui aussi s'enferme dans un univers, exclut de la citoyenneté humaine toute une fraction de l'humanité. Ce n'est plus le racisme de l'argent. C'est la dialectique révolutionnaire qui dépouille ses adversaires de leurs droits élémentaires, qui refuse de les rejoindre en quoi que ce soit, qui les détruit, si besoin est, qui se dresse contre les philosophies de l'universel, ou contre les forces spirituelles basées sur la catholicité humaine » (p. 60).

Nous retrouvons l'antagonisme irréductible de deux conceptions de l'homme. Parce que nos particularités ont été projetées dans l'absolu, « alors il n'y a plus de commune vérité, alors il n'y a plus de commune humanité. »

On aperçoit maintenant le grand intérêt de l'analyse du P. Bigo. Elle tend à dépouiller le conflit de sa virulence. Par l'examen des faits, mettre en relief les valeurs défendues par chaque système économique et les « montrer comme les composantes de l'humanité, sans se faire complice pour autant des crimes de lèse-humanité que l'on trouve de part et d'autre, n'est-ce pas travailler pour la paix ? »

Dans sa conclusion, le P. B. exalte la haute sagesse de l'Eglise qui sait rester impartiale. Elle domine le débat, pour rappeler à toutes les entreprises humaines les lois imprescriptibles de la justice.

Elle ne condamne pas toute planification ou nationalisation, mais elle rappelle que la négation radicale de la propriété privée des instruments de production aboutit à la suppression de toute liberté (1er sept. 1944). Dans le même message, le Pape montre comment le capitalisme dévore la petite propriété et fait du prolétaire un hors-la-société. Si elle a plus spécialement condamné le communisme, c'est qu'il est, outre les réserves énoncées sur le collectivisme, pénétré par une idéologie athée et, en fait, dressé dans une attitude de persécution religieuse.

L'Eglise n'est pas plus occidentale qu'orientale. « Pour l'Eglise, Orient et Occident ne représentent pas des principes opposés, mais participent à un commun héritage, auquel ils ont l'un et l'autre puissamment contribué et sont encore appelés à contribuer à l'avenir » [1]. L'Eglise ne désire que la réconciliation dans le respect des caractères particuliers des peuples.

* *

[1] Pie XII, Noël 1950.

Les formes actuelles des antagonismes internationaux

M. Le Brun-Kéris est un bon guide. Il nous promène à travers le monde et nous explique le conflit si complexe qui continue à le déchirer.

Sa tâche n'est pas aisée ; car, selon sa remarque, tout est devenu flou : on ne distingue plus le temps de guerre du temps de paix, les situations se pourrissent, la terre et l'eau s'entremêlent pour former la vase où nous nous débattons.

Avant de nous entraîner dans son analyse, le conférencier se demande pourquoi les conflits actuels ont revêtu cette forme de pourrissement. Nous sommes en face de la « guerre froide », variante d'une « drôle de guerre », la guerre qui ne veut pas se déclarer, c'est-à-dire se manifester, une guerre qui se dérobe devant elle-même et que l'auteur définit : « Un conflit où des peuples idéologiquement opposés cherchent inexpiablement à s'atteindre, usant de tous les moyens de la guerre, sauf le heurt direct de leurs armées. » Pourquoi cette forme de guerre aujourd'hui ? « On a, répond le conférencier, la guerre de son époque » (p. 66).

La guerre porte donc ces deux traits de notre époque : l'industrialisation et l'invasion des idéologies. L'industrialisation a donné aux guerres une ampleur qui fait reculer d'horreur ; les idéologies, appelées à la rescousse, les rendent inexpiables.

La première partie de ce cours fait l'inventaire des moyens mis en œuvre par la « guerre froide ». La guerre froide évite le heurt direct. Quelles sont donc ses armes ?

La *propagande*, dont le promoteur est Lénine, suivi en cela par Hitler. Ne pas la confondre avec la publicité. Elle a pour but de s'insinuer dans la psychologie de l'adversaire, de la miner, de la démanteler, afin de réduire sa force de résistance.

Les *rassemblements* pèsent sur l'opinion publique. Ils sont le résultat d'une propagande habilement menée et concertée. Celle-ci sait rejoindre et exciter les souffrances des opprimés ; elle se présente avec un visage amical, répondant aux aspirations d'un peuple ou d'une large fraction de la population. Ainsi le Communisme, habile à jouer de cette arme, parle moins de communisme que de lutte pour la paix, d'émancipation des peuples en tutelle, d'anticolonialisme, etc.

Cette propagande devient particulièrement redoutable, lorsqu'elle réussit à créer ou à exploiter chez les autres le phénomène de la « *mauvaise conscience* ».

La Russie n'a cessé d'employer cette arme. Mais auparavant, elle s'est prémunie en s'isolant par un « *rideau de fer* ». Est-ce simple réflexe de défense ? garantie contre l'espionnage ? C'est possible et l'on a plus d'une fois signalé chez elle une mentalité obsidionale. Il semble surtout qu'il y ait une mesure préventive contre la propagande adverse et la mauvaise conscience qu'il serait aisé de susciter dans ce peuple russe, qui souffre d'un complexe d'infériorité devant les nations d'Europe occidentale.

Les *armes économiques* ne sont pas négligées dans cette lutte. Les E.-U. les ont maniées avec vigueur en Europe centrale, par leur aide économique à divers peuples. Par contre une telle arme

s'est avérée inefficace en face des immenses besoins de l'Extrême-Orient.

Sans aller jusqu'à la guerre, on en fait apparaître le spectre. Ainsi Hitler menait la « *guerre des nerfs* ». Les E.-U. ont de même exploité leur avance en armes atomiques ; ce qui provoqua, en retour, un certain rassemblement contre les Américains. « La peur est une arme à double tranchant. »

La peur est aussi entretenue par le *terrorisme* sous des formes diverses : l'assassinat, la guérilla... Encore une fois on a la guerre de son époque : « Sous notre civilisation industrielle, ne sommes-nous pas restés sourdement les contemporains de l'âge de la pierre ? » (p. 72).

Cette guerre froide, cette « fausse guerre », a, dira-t-on, l'avantage de faire moins de morts. Mais elle dégrade et désagrège la personne humaine par les bas instincts qu'elle exploite. « Moins de morts, mais l'âme des peuples s'y détruit. » Lequel est le plus grave ?

Ayant caractérisé la guerre actuelle, M. Le B. montre *son extension*. Elle envahit tout. L'antagonisme fondamental entre les deux Grands rassemble autour de lui tous les autres antagonismes, par ce que l'auteur appelle un phénomène de *captation*.

Ainsi assistons-nous à la révolte des peuples faméliques contre les peuples nantis. Ainsi apparaissent les guerres périphériques ou par satellite interposé, Corée, Indo-Chine, sans oublier les autres guerres de même genre (révolte des Huks aux Philippines, troubles de Malaisie, etc.) dont on a moins parlé chez nous. Dès qu'éclate une révolte, elle est happée comme naturellement par la guerre froide ; elle devient « un des épisodes chauds de la guerre froide » (p. 74). Tout conflit possède désormais en soi un germe de généralisation.

Les Grands sont tellement attentifs à mener leur jeu avec tous les événements mondiaux que l'O.N.U. s'en trouve frappée de stérilité. « Les grands alliés se sont entendus pour faire la guerre ; ils s'entendront pour faire la paix. » Le slogan est devenu menteur. En présence des conflits mineurs qu'ils pourraient dirimer, les Grands se rencontrent en adversaires soucieux de marquer des points. D'où l'impuissance de leurs assemblées.

Telle est donc la guerre froide, limitée dans ses moyens, mais illimitée dans sa généralisation.

En sortirons-nous ? Certains réalistes voient dans l'état actuel de « guerre froide », un substitut ou un succédané d'un ordre international, qui (on vient de le constater avec l'O.N.U.) s'avère impossible. Or un certain ordre s'établit ou se rétablit spontanément dans cette rivalité. Sans doute, mais rien de plus dangereux que ce jeu d'échecs. Les ripostes risquent d'être progressives. Ainsi se rapproche-t-on inéluctablement de la guerre chaude.

La coexistence donc, qu'on ose appeler pacifique et que l'on prétendrait passive, est impossible à garder. Elle est entraînée, malgré elle, par un dynamisme pernicieux. Serait-ce la seule issue réservée à notre monde ? Il y aurait de quoi désespérer.

Le conférencier n'est pas aussi pessimiste. Observant certaines fissures dans le rideau de fer (échanges commerciaux, visites réciproques d'ouvriers, d'étudiants, déplacements autorisés des diplomates), il y voit une nouvelle orientation possible : une coexistence animée d'une volonté active de se connaître pour collaborer. Ce n'est pas encore la paix, mais une condition préalable de la paix. Cette paix, seul un ordre international peut l'assurer. En tout cas, (il fallait encore l'affirmer contre certains tenants de la guerre préventive) le passage à la guerre chaude ne serait pas une solution, mais l'irrémédiable catastrophe.

* *

Les tentatives d'organisation internationale et leurs échecs

cours de M. Emile GIRAUD, membre du Secrétariat des Nations Unies

Le monde livré à la guerre, chaude ou froide, n'est qu'un aspect de la réalité contemporaine. L'étude des faits rencontre aussi une recherche de paix, traduite par des tentatives pour l'organiser. Cette étude est réservée à M. G. qui l'aborde sans excès d'optimisme, disons plutôt « avec un pessimisme raisonnable ». N'est-ce pas déjà une victoire que de tels organismes soient édifiés, et ne doit-on pas reconnaître qu'ils ont l'avenir pour eux ? Quant à croire que leur mise en place suffise pour assurer la paix, c'est naïveté avant-coureuse des pires déceptions.

La première partie du cours précise les notions et énonce certaines lois qui dominent la question.

Parmi les institutions internationales, certaines (comme feu la S.D.N. ou l'actuelle O.N.U.) ont une compétence générale, à la fois politique et technique. D'autres sont spécialisées et techniques (ancien B.I.T. devenu l'O.I.T.).

Les premières travaillent directement à l'œuvre de la paix : limiter les armements, définir des frontières ou des prétentions. Les secondes y concourent indirectement : améliorer le sort des salariés, collaborer à la santé des peuples, promouvoir des échanges culturels. Leur tâche est plus facile ; ou, si elles échouent dans telle entreprise, l'échec ne retentit pas immédiatement en tension internationale.

La première loi que formule E. G. est la suivante :

> « Les Institutions internationales chargées de sauvegarder la paix réussissent ou échouent, selon que les forces pacifiques mises à leur disposition dépassent ou non les forces de guerre et de subversion existant dans le monde » (p. 81).

Les forces dont il s'agit comprennent les forces militaires capables d'imposer une décision.

Reconnaître cette loi n'est pas ramener le problème à des données matérialistes, substituer le poids des armes à la force du droit. C'est simplement reconnaître que le droit est impuissant sans un pouvoir de coercition, étant donné qu'il y a des nations de proie, des chefs d'Etat animés d'une volonté de puissance, prêts à toutes les aventures pour satisfaire leurs ambitions impérialistes.

Le refus de s'opposer même par la force aux diktats de l'injustice, ou le refus de s'entendre entre peuples pacifiques, voilà qui fait la force de l'agresseur et donne aux constructions internationales la fragilité des châteaux de cartes.

Cette loi s'est vérifiée dans l'histoire de la S.D.N. Mais pourquoi s'attarder à cette défunte au lieu d'analyser les activités de l'actuelle O.N.U. ? L'histoire demande un certain recul et les leçons qui s'en dégagent peuvent éclairer le présent.

Après une période de succès relatifs (1920-1931), s'inscrit la période où les échecs se succèdent toujours plus graves et à une cadence accélérée. Les puissances totalitaires ont gagné en force et en cynisme. En face d'elles, les hésitations et la veulerie des nations démocratiques leur laissent beau jeu. Aucun des défis qui leur sont lancés n'est sérieusement relevé, sauf le dernier (1939). Mais il était trop tard et déjà nous avions perdu la paix.

Les grandes causes de cet échec sont analysées et ramenées aux deux suivantes : l'apparition de l'Etat totalitaire et la faiblesse des Etats démocratiques (manque d'imagination et de hardiesse politique ; isolationisme et mauvais pacifisme ; médiocrité des gouvernements).

Les leçons de l'histoire montrent combien on peut se leurrer avec des textes juridiques, s'il n'y a pas la volonté de les appliquer avec discernement et courage. On a dit de la France « qu'elle préférait le bonheur à la grandeur ». Elle a perdu la grandeur, sans sauver son bonheur. Plus grave que la perte de la grandeur temporelle serait la perte acceptée de la grandeur d'âme. Dieu merci, nous n'en sommes pas là.

* *

Ce regard sur le passé récent n'est donc pas sans utilité pour la conduite du présent. Il ne nous dispense pas d'étudier l'organisation actuelle de la paix. La Semaine Sociale a confié cette tâche à M. Marcel Merle, professeur agrégé à la Faculté de Droit de Bordeaux, qui présente le « *Tableau actuel des Institutions Internationales* ».

On ne saurait attendre une énumération complète de ces institutions, puisque, nous en avertit M. M., il faudrait des heures pour cela : une centaine d'institutions publiques (c'est-à-dire constituées par voie d'accord entre les Etats) et plus de 800 institutions privées.

Ces chiffres manifestent l'ampleur de ce phénomène. Le monde bouleversé par les techniques modernes a pris un visage nouveau. Il se trouve serré dans un réseau de relations qui en unissent toutes les parties et les tiennent en interdépendance. En même temps s'opère une prise de conscience de cette unité. Ainsi apparaît une société internationale ; et les institutions nouvelles sont appelées avec une inéluctable nécessité pour la régir.

Nous ne songeons pas à présenter de ce cours un exposé qui deviendrait sous notre plume un ennuyeux résumé. Qui voudrait étudier les fonctions des institutions internationales ainsi que leurs structures caractéristiques, se reportera avec profit au texte intégral.

Quelles que soient les déficiences des institutions actuelles, estime M. M., elles sont un progrès sur le passé et un facteur de nouveaux progrès vers l'avenir : « C'est, en effet, la pratique de ces institutions qui manifeste le mieux les vices de structure de la société internationale ; et c'est aussi par l'aménagement progressif de ces institutions, plutôt que par le renversement des principes (qui finiront bien par tomber d'eux-mêmes, s'ils sont en contradiction avec les faits), que des réformes sérieuses pourront être entreprises et menées à bien » (p. 120).

(A suivre). A. TILLET.

BIBLIOGRAPHIE SOCIALE

Initiation économique et sociale, par Gilbert BLARDONE, Michel CHARTIER, Joseph FOLLIET, Henri VIAL. — Un vol. de 392 p., 850 f. franco. — Chronique Sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon-2e. C. c. p. 65-78.

Ce volume est le fruit de la collaboration d'un économiste, d'un sociologue, d'un théologien et d'un aumônier de cercles d'études. Il se présente à nous avec toutes les qualités d'un manuel. Les chapitres se succèdent non comme une série de conférences, mais en un style schématisé, réduit souvent au mot ou au chiffre qui renseigne et qui fait réfléchir ; densité qui ne nuit pas à la clarté. Manuel à la fois doctrinal et pratique, préparant l'engagement dans l'action à la taille du lecteur de bonne volonté.

Ce qui recommande ce manuel nous paraît être :

— *Sa clarté :* clarté du style, des définitions, des analyses qui débrouillent des situations complexes et font tomber des masques. Ainsi la mise au point relative au « salaire social » trop souvent et indûment considéré comme « charge sociale » ; la réponse à la question : « le progrès technique a-t-il favorisé les travailleurs ? » réponse donnée par les chiffres des salaires réels du XVIIIe s. à nos jours.

— *Sa sûreté doctrinale,* appuyée sur l'enseignement de l'Eglise et sur la tradition éprouvée du catholicisme social. Cette dernière expression et d'autres notions voisines, si souvent maladroitement maniées, amènent d'heureuses définitions : doctrine sociale de l'Eglise (ni doctrine économique, ni sociologie proprement dite), ordre social chrétien (qui n'est jamais donné une fois pour toutes). Plus loin (p. 230) distinction entre le mouvement social chrétien (coexistentiel à l'Eglise) et le catholicisme social (forme historique contemporaine du mouvement social chrétien). De telles précisions sont le fruit d'une longue expérience, accompagnée de réflexion, décantée et mûrie par la discussion et par la souffrance. Il nous semble tout naturel d'en cueillir le fruit, sans nous douter de tout ce qu'a pu coûter sa maturation.

Avec sûreté donc nous avançons dans l'étude du profit, qui n'est pas absolument condamné, mais les conditions de sa légitimité sont bien établies. L'évolution du capitalisme tient en quelques pages, d'un exposé très clair, bourré de faits (que l'on ne trouve pas ordinairement ainsi rassemblés ; c'est si commode de se contenter de grandes déclarations générales sur la puissance des trusts, plus difficile d'en révéler la réalité) ; et cet exposé aboutit à la conclusion que « le fonctionnement réel du capitalisme se conforme de moins en moins au schéma juridique hérité du capitalisme libéral... D'où nécessité d'un droit nouveau » (p. 85).

— *Son actualité,* car l'équipe de la Chronique Sociale ne cesse de ramener ses disciples à l'examen des questions du jour. On parle beaucoup de productivité ; aussi trouverons-nous quelques pages sur les divers aspects de la question. A propos du salaire vient l'étude de sa relation à l'inflation, et c'est pour dénoncer l'aveuglement de l'économie française de ces dernières années : « Le salaire n'a pas été la cause de la hausse des prix, mais le *prétexte.* Une telle attitude a conduit notre pays à la stagnation économique » (p. 51-52). Ce souci de l'actualité nous vaut un exposé très à jour des docrines, par ex. sur le néo-libéralisme ; de même l'étude du phénomène des classes pose la question des classes sociales dans la France d'aujourd'hui et de l'attitude que doit prendre le chrétien en cette affaire.

— *Son sens pédagogique :* il se manifeste dès l'avant-propos, dans les conseils donnés pour l'emploi de ce

nuel (p. 6-7). Cette méthode a été pratiquée en cer-s d'études avant d'être proposée. Mais c'est trop peu ur les auteurs de donner ces conseils préliminaires ; ne se départiront pas de ce souci pédagogique tout long de leurs leçons. Ainsi l'exposé sur justice et rité se termine par un court tableau intitulé « Applications présentes », qui peut apprendre à l'homme oderne comment il peut pratiquer justice et charité 153). De même, après « personne et bien commun », peut apprendre à respecter la personne humaine dans cas concrets, ou découvrir un bien commun au-el il puisse se dévouer (p. 165). Un programme d'ac-n, qui « représente la pensée de l'équipe de la ronique Sociale » est aussi significatif ; et il n'est une bonne volonté qui n'y trouve l'indication d'une he à remplir selon ses possibilités (p. 332, sq.). fin des questionnaires (au nombre de 4 : le salaire les salaires ; l'entreprise et son fonctionnement ; capitalisme ; le marxisme) sont des modèles pour rendre une question ou conduire un exposé sous me dialoguée. Il ne sera pas trop difficile d'établir semblables questionnaires pour tous les chapitres ce manuel.

Dans une note de l'Avant-Propos (p. 6), les auteurs igés de s'en tenir à leur but modeste d'initiation, xcusent de n'avoir pas donné une étude plus com-e des questions économiques. « L'ouvrage d'ini-ion et de vulgarisation économique reste à faire. » ns cette constatation expriment-ils leur regret ? Nous lons plutôt penser qu'ils nous donnent une espé-ce et nous leur souhaitons de vite mener à bien e deuxième entreprise : la réussite actuelle appelle achèvement.

---

anoine Pierre TIBERGHIEN. — **Sens chrétien t Vie sociale. — In-8 carré, 600 f. — Edit. Ou-rières, 12, av. Sœur-Rosalie, Paris-13e.**

arcourez la table des matières ; les titres des cha-es vous donnent à penser qu'il s'agit d'un nouveau nuel de doctrine sociale. Cependant ce n'est pas un nuel que nous offre M. le chan. Tiberghien ; c'est livre original, donnant impulsion à la pensée ; il te à chercher et créer, à s'adapter sans arrêt comme la vie. « Vie sociale » et non ordre social statique-t défini, voilà ce que l'A. nous amène à envisager affronter chrétiennement.

e lecteur découvrira peut-être que l'Eglise n'apporte en cette matière un système à côté d'autres sys-es, mais un ensemble de principes transcendant tous systèmes, une manière de tout penser pour tout ier d'un esprit *sui generis*, l'esprit chrétien.

ndividu et personne, justice et charité, progrès et ration, chacun de ces chapitres présente le vin nou-qui ne peut tenir dans les outres vieillies des for-sociales périmées ou sclérosées par la routine et éché des hommes.

e problème de la propriété privée se trouve replacé pleine actualité. Les textes classiques, puisés dans omme ou les Encycliques sont interprétés avec sa-té. Les réflexions ne manquent pas pour stimuler prit trop vite repris par la routine ou l'indifférence. si, à propos du superflu, défini comme « ce qui sse le nécessaire et le convenable », l'auteur re-que : « Ce qui est convenable dans un état de périté générale ne l'est plus dans un milieu où l'on rt de faim » (p. 143). Et cet appel : « Ce qu'il faut général reprocher aux catholiques, c'est de ne pas nser le problème de la propriété des biens terres-en fonction de l'évolution des civilisations et des niques de production. Il faut même dire qu'en face déviations que le régime de la propriété privée a es depuis cent cinquante ans, il y a même, au nom sens chrétien, un angoissant appel adressé aux chré-pour qu'ils trouvent des formes nouvelles de pro-té, plus capables de répondre à la fonction essen-tielle des biens terrestres, qui est l'épanouissement de la vie humaine, sous son double aspect individuel et social » (p. 133). — A propos des squatters, à qui l'on applique le cas d'extrême nécessité, ce qui semble conduire à l'anarchie : « La véritable anarchie n'est pas là où on le pense : elle est dans une société dont l'incompétence et l'insouciance a, en plein xxe siècle, laissé s'établir de pareilles misères » (145). — Le droit de propriété privée est bien justifié à partir de la nature humaine, individuelle et sociale, au surplus blessée par le péché originel. A ce sujet, malgré une tradition théologique contraire, on peut se demander si, dans l'état de justice originelle, il n'y aurait pas eu tension ou plutôt facile équilibre entre propriété privée et communautaire, tout comme il y aurait eu harmonie entre personne et communauté.

L'étude sur le capitalisme est menée avec précision. Bien qu'on ait pu le lui reprocher, l'A. a raison (à la suite des Encycliques) de distinguer la structure essentielle du capitalisme, qui n'est pas intrinsèquement mauvaise, et les perversions qui en ont fait un régime d'oppression. Pour juger avec justice, il faut d'abord voir clair. Au travers d'excellentes pages, certaines formules nous paraissent contestables ou malheureuses : « *Tout* travail... d'une certaine façon *aliène* » (p. 159). Un « engagement » dans le monde serait-il donc, ou une perte de soi, ou un exercice de souveraineté, une affirmation de soi ? Qu'il y ait un *risque* d'y perdre sa personnalité (p. 160), d'accord ; mais la formule précédente laissait supposer beaucoup plus, une nécessité intrinsèque. Et pourquoi proposer cette formule : « S'aliéner à Dieu pour se désaliéner des créatures ». Car ici se donner, et même se perdre, c'est se trouver, se réaliser, gagner sa personnalité. C'est certainement ce que veut dire l'A. ; sa formule ne nous semble pas heureuse.

Le ch. suivant revient sur la question de la propriété et reproduit un article paru en 1945 dans la revue « Chronique Sociale de France ». Un exposé des faits donne une vue de la relativité des régimes de propriété et introduit la présentation d'une forme nouvelle, adaptée à l'industrialisation actuelle et à la prise de conscience de la classe ouvrière. Propriété communautaire et non communiste, caractérisée par un partage qualitatif et non quantitatif, répartissant des droits précis mais de natures différentes.

Un court chap. sur le Marxisme dégage les thèses essentielles qui l'opposent au christianisme. Une bonne analyse du commerce, dans les textes aristotéliciens et thomistes, puis dans la réalité, conduit à la définition si importante du juste prix. Il en résulte la condamnation de certaines pratiques actuelles des affaires (accaparement, hausse factice, société de placements, marché fictif). Le juste prix pour s'établir demande une bonne organisation sociale.

Travail, salariat, syndicalisme, autant de ch. riches en suggestions, p. ex. la conception distributive du salariat, ou la discussion où sont confrontés pluralisme syndical et unité ouvrière (p. 263).

En résumé, l'A. a bien tenu sa promesse de nous faire découvrir le sens des choses et des institutions. Son livre apporte une précieuse contribution à l'ordre social, un ordre vivant sans cesse compromis par l'évolution et sans cesse rétabli par le sens chrétien.

René BERTRAND-SERRET. — **Le mythe marxiste des « classes ». — In-12 de 234 p., 390 f. — Paris, Edit. du Cèdre, 1955.**

Dans ce volume, auquel M. Gignoux a donné une solide préface, l'auteur entend montrer que les expressions « classe bourgeoise », « classe ouvrière », telles que les a jadis définies le marxisme dont le communisme actuel s'est fait l'héritier, ne correspondent plus actuellement à la réalité sociale. Les frontières entre les deux groupes ne sont pas discernables ; il y a

endosmose continue de l'un à l'autre. Mais le communisme veut maintenir la distinction afin d'entretenir la lutte qui doit conduire au pire totalitarisme : la dictature du prolétariat. Or ce n'est pas la révolution violente qui conduira à une solution sage et durable, mais la suppression des erreurs et la correction des défauts qui contaminent à la fois le capitalisme excessif et le prolétariat trompé par les faux prophètes.

La lutte des classes repose sur un mythe qui est l'existence de classes nécessairement antagonistes. Ce qu'il faut, enseigne Pie XII, c'est « empêcher la personne et la famille de se laisser entraîner dans l'abîme où tend à les jeter la socialisation de *toute* chose, socialisation au terme de laquelle la terrifiante image de Léviathan deviendrait une horrible réalité. »

Georges LEVARD. — Chances et périls du syndicalisme chrétien. — In-8 de 224 p., 500 f. — Paris, Arthème Fayard, 1955.

C'est aussi entre le capitalisme abusif et le communisme révolutionnaire que le syndicalisme chrétien, né de l'encyclique *Rerum novarum*, cherche sa voie. La C.F.T.C. est l'expression concrète de cette tendance. M. Levard, qui est le secrétaire général de cette confédération syndicale, en retrace l'histoire. Il passe en revue les résultats acquis, dont les principaux sont les conventions collectives, les assurances sociales, les allocations familiales. Il montre que ces progrès sont l'œuvre des dirigeants du mouvement, qui ont été les animateurs de ses Congrès. Il affirme fortement la nécessité de garder cette méthode pour l'avenir ; car l'accession des ouvriers à une situation économique et sociale meilleure ne sera pas le fruit d'une explosion brutale, mais une réalisation progressive qui n'aboutira à une nouvelle phase de civilisation authentique qu'en répudiant le marxisme et en s'inspirant de la doctrine morale du christianisme.

A. MICHEL. — Problèmes religieux dans un pays sous régime communiste. — In-8 de 86 p., 180 f. — Paris, Edit. Fleurus, 1955.

Les deux ouvrages précédents sont des *études* où la théorie garde une place importante. Celui-ci est un témoignage qui rapporte des *faits* et en tire des conclusions pratiques.

L'auteur est présenté comme un prêtre qui a vécu dans l'Europe centrale ; à l'est du rideau de fer. En lisant de près son ouvrage, on peut préciser qu'il était aussi religieux et que sa patrie, qu'il a réussi à quitter, était la Tchéco-Slovaquie.

Son témoignage est à joindre à ceux que nous ont apportés les missionnaires revenus de la Chine communiste et du Viet-Minh. A ces derniers, la presse française, même catholique, n'a pas, dans son ensemble, accordé toute l'attention qu'ils méritaient, comme si quelques gaucheries dans la présentation des faits et quelques paroles un peu vives échappées, à ceux qui avaient tant souffert moralement et physiquement, avaient disqualifié leur assertion, et justifié la préférence donnée à des reporters, honnêtes et bien stylés, qui, après un séjour de quelques jours ou au plus de quelques semaines, écrivent comme s'ils avaient pu connaître à fond des situations et des faits si habilement camouflés. La concordance entre les témoignages venus d'Extrême-Orient et de l'Europe Centrale est frappante : les méthodes sont identiques et les résultats comparables. Puisse le dernier venu de ces témoignages, celui d'A. Michel, inciter la presse à remettre sur le métier l'ensemble de la documentation pour en tirer des informations plus complètes, plus objectives et moins édulcorées.

Il est difficile de résumer un témoignage si varié et si vivant. Le trait décisif paraît être le suivant.

En s'installant dans une région nouvellement mi sous son influence, le communisme ne dévoile ni se buts, ni ses méthodes. Il rassure, il observe, puis commence prudemment et progressivement son œuvr de désagrégation, utilisant habilement, pour impressio ner les esprits, les quelques éléments de vérité et d bien qui ne font jamais entièrement défaut même au pires erreurs et aux plus néfastes associations de ma faiteurs. Mais ces apparences fallacieuses n'ont qu'u temps. En réalité, de sa doctrine athée, économiqu politique, le communisme fait un bloc, et n'admet pa que vous en dissociiez les éléments. Si vous respecte l'autorité politique constituée, ou si vous acceptez ce taines réalisations économiques, certaines amélioratio sociales, il vous considérera comme tenus de souscri à son athéisme, de vous dégager de l'influence dire trice du Vatican, qui est, dit-il, l'allié du monde cap taliste et le fondement idéologique de l'impérialism occidental.

En pratique, sa tactique est de semer la divisio dans l'Eglise, entre évêques, entre prêtres, parmi l religieux et les fidèles. Dans les administrations dioc saines, il introduit des « prêtres patriotes », leurs d pes et leurs agents. Simultanément ils accaparent l jeunesse depuis l'école primaire jusqu'aux facultés, compris les facultés de théologie et les séminair Quant à la foule, elle est pénétrée au moyen de slog répétés à satiété.

Quand la désintégration de la hiérarchie et de vie religieuse est suffisamment avancée, on organi une église étatiste, en se débarrassant de l'épiscop et du clergé resté fidèle à Rome, soit par la pris soit par l'exil, soit par les camps de concentration.

L'auteur n'hésite pas à faire son examen de con cience. Nous n'étions, dit-il, ni préparés à recevoir genre d'attaque insidieuse, ni assez unis pour y résist ni assez attentifs à la charité, théologale et pratiq à l'égard des miséreux. De là la gravité de la situati religieuse dans les pays où le communisme est instal

Se tournant enfin vers l'Occident, menacé, mais p visoirement épargné par le communisme, l'auteur sa surprise de le voir comme endormi malgré le dan tout proche, et recommande de se préparer intell tuellement à la résistance, de faire preuve de détac ment et de discipline, de se livrer à la prière et l'exercice d'une charité vraie envers les misères de ce qui peinent et qui souffrent dans une condition vrière dont le système capitaliste ne permet pas su samment l'essor.

Ce livre doit être étudié par les théoriciens, méd par les sociologues et le clergé, monnayé par la pres répandu enfin dans un large public, car il est accessi à tous les lecteurs.

* *

La 41[e] SEMAINE SOCIALE FRANÇAISE s'est tenue Rennes en 1954. Le volume qui en constitue le com rendu est paru il y a quelques semaines (In-8 de 392 1.000 fr. — Lyon. Edit. de la Semaine Sociale, 16, du Plat ; C.C.P. Lyon, 65-78, 1954).

La **Crise du pouvoir et la crise du civis** ont été traitées en une vingtaine de « leçons » sont ici reproduites in extenso. On y trouve une cla définition de l'Etat ; une analyse de la crise présen l'Etat divisé, envahissant, envahi ; des rappels principes ; des orientations : la tâche présente l'Etat dans le domaine économique et social, env les entreprises publiques, les fonctionnaires, les an gonismes économiques, les conflits sociaux, les co intermédiaires et groupes d'intérêts ; des conclusi enfin sur la nécessité d'une éducation civique. En pendice on lira deux discours prononcé à l'occas du cinquantième anniversaire de la première Sema Sociale qui se tint à Lyon en 1904.

L'*Ami* donnera, comme de coutume une analyse taillée de cette magnifique manifestation d'esprit so et chrétien.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Foi et doute
pour une âme qui cherche sincèrement

Q. — Le n° 2 de 1955 de l'*Ami* donnait une inté- ssante étude sur *Foi et Doute.* J'aurais aimé trouvé ité l'aspect suivant du problème :

L'âme tourmentée par le doute contre la foi peut e inquiétée par l'obscurité interne de l'objet de la i ; elle « cogite » et l'auteur nous a montré ce qu'il fallait penser.

Mais un cas n'a pas été soulevé : celui de l'âme èle, généreuse même, qui est inquiétée sur la valeur s fondements rationnels de la foi. Explicitons par un emple : troublée par le fait qu'il y a d'autres con- ssions chrétiennes, elle se dit : le catholicisme tel 'il se présente est-il bien l'Eglise voulue par Dieu ? i bien telle et telle raison de faire confiance à glise ; mais ce sont des raisons de simple prudence : *squ'à plus ample informé*, il serait déraisonnable d'a- ndonner ce que l'Eglise catholique m'enseigne et e je crois.

Mais ce « jusqu'à plus ample informé », qui admet possibilité théorique d'un changement, sonne mal ec l'acte de foi qui est, non un jugement d'adhésion udente, mais un acte d'adhésion absolument ferme. Comment Dieu peut-il demander à l'âme de donner ns l'ordre surnaturel une adhésion absolument ferme définitive, alors que, dans l'ordre rationnel, les mo- s de crédibilité peuvent n'être que des probabilités. l est très probable que ces prêtres, instruits, pieux, me trompent pas ; cependant cela serait possible, sque les pasteurs protestants, malgré leur instruction, prêtres orthodoxes trompent, et cela de très bonne leurs fidèles, au moins sur quelques points. Il est dent qu'on ne peut demander — et Dieu ne le fait tainement pas — à chacun des fidèles d'avoir étudié façon profonde et objective, la science théologique s sa partie apologétique. »

R. — Le problème de la foi est extrêmement nplexe, et notre consultant soulève ici quelques nts délicats, dont l'exposé complètera heureuse- nt l'article du 13 janvier dernier.

. — Un premier point à préciser concerne *le actère de certitude des fondements de la foi.* xpression « fondements de la foi », démontrés la droite raison, se lit dans le concile du Va- n [1], fondements, appelés aussi *præambula fidei.* Tout d'abord *l'existence de Dieu :* le concile du ican a même fait de cette affirmation un dogme la foi, et le serment antimoderniste de Pie X précisé que cette connaissance de l'existence de u par la lumière naturelle de la raison était lisée par une véritable démonstration : *certo nosci, adeoque demonstrari etiam posse profi- r* [2]. La thèse I souscrite par Bautain portait illeurs que « le raisonnement peut prouver avec titude l'existence de Dieu » [3]. Il avait également mis « de ne pas enseigner que, avec les seules nières de la raison..., on ne pût donner une itable démonstration de l'existence de Dieu » [4].

Sess. III, c. 4, *De fide et ratione*, Denz.-Bann., n. 1799
Serment antimoderniste, *Id.*, n. 2145.
Id., n. 1622.
Id., n. 1622, 1627, note 2.

Même formule dans la deuxième assertion contre Bonetty [5] et dans l'encyclique contre Froschammer [6].

L'Eglise insiste également sur la possibilité pour la raison humaine d'arriver par ses seules lumières à la *connaissance certaine des motifs de crédibilité.* Connaissance *certaine :* Innocent XI a condamné la proposition suivante : « L'assentiment de foi surnaturelle et utile au salut est conciliable avec une connaissance seulement probable de la révélation et même avec la crainte que Dieu n'ait pas parlé » [7]. De son côté, Pie X a condamné, dans le décret *Lamentabili*, l'affirmation suivante : « L'assentiment de foi se fonde, en définitive sur un amas de probabilité » [8]. Certains documents énumèrent différents motifs de crédibilité : la *divinité de la révélation mosaïque*, prouvée avec certitude par la tradition orale et écrite de la synagogue et du christianisme [9] ; — la *vérité de la révélation chrétienne*, prouvée par les *miracles de Jésus-Christ*, et dont la réalité nous est attestée avec certitude par des témoins oculaires, leurs affirmations nous étant rapportées dans le Nouveau Testament et dans la tradition orale et écrite de tous les chrétiens [10]. De plus, l'encyclique *Qui pluribus*, contre les hermésiens, rappelle que le rôle de la raison est de « chercher avec soin le fait de la révélation, de sorte qu'il lui apparaisse avec certitude que Dieu a parlé » [1], ou encore qu' « elle connaisse clairement et ouvertement, par des arguments très solides, que Dieu lui-même est l'auteur de la foi », c'est-à-dire de la vérité révélée [2].

Nous insistons à dessein sur ce caractère de certitude rationnelle inscrite dans les documents ecclésiastiques afin, si l'on peut dire, de mettre plus à l'aise notre consultant dans la présentation de sa difficulté.

Mais, dans cette certitude rationnelle, il peut y avoir et il y a en fait des degrés divers. Si l'on ne reconnaissait, bien à tort, d'autre certitude que celle qui repose sur une évidence mathématique, l'enquête rationnelle sur les motifs de crédibilité ne dépasserait jamais le stade de la probabilité. En réalité cependant, cette prétendue probabilité se transforme subjectivement en *certitude relative et personnelle.*

On appelle, dit Billot, cette certitude « respective » (ou relative), en tenant compte de l'état d'imperfection intellectuelle dans laquelle se trouve quelqu'un. Non pas, certes, que les principes de la certitude varient suivant la diversité des personnes, comme si la *vérité* était autre pour moi que pour vous. Mais quand il s'agit de *prudence* dans les jugements, il y a une règle qui s'applique à l'un et non pas à l'autre, suivant les conditions différentes où se trouve chacun... Cette règle de prudence, c'est que dans les choses nécessaires où l'on ne peut voir par soi-même, on s'en rapporte à l'autorité de ceux que le cours naturel des choses a désignés comme instructeurs, pourvu que rien ne vienne soustraire la conscience à la direction de ces guides. De là vient que les enfants et les simples croient prudemment de foi humaine ce qu'ils apprennent de leurs parents ou du curé ou d'autres maîtres touchant l'his-

[5] *Id.*, n. 1650.
[6] *Id.*, n. 1670.
[7] Prop. 21 (erreurs laxistes), Denz.-Bann., n. 1171.
[8] Prop. 25 ; *id.*, n. 2025.
[9] Thèse 2 souscrite par Bautain, *id.*, n. 1623.
[10] Thèse 3 ; *id.*, n. 1624 ; cf. thèse 6, n. 1627.
[1] Denz.-Bann., n. 1637.
[2] *Id.*, n. 1639.

toire de la révélation, et se forment ainsi, dans la mesure de leur intelligence, un jugement certain sur la crédibilité de la doctrine chrétienne comme étant d'origine divine, et sur l'obligation de la foi [3].

Ainsi, relativement à la certitude requise pour les motifs de crédibilité, une certitude excluant pratiquement les doutes raisonnables, est suffisante. Et même, en certains cas particuliers, une certitude qui *paraît* telle à un esprit incapable de s'élever à des considérations difficiles, est très suffisante. D'ailleurs, une telle certitude n'est pas la simple probabilité, déclarée insuffisante par Innocent XI ; elle dépasse même « l'accumulation des probabilités » rejetée par le décret *Lamentabili*.

Sans parvenir peut-être jusqu'à l'évidence absolue, sinon dans le cas des démons [4], la connaissance des motifs de crédibilité peut être plus ou moins parfaite chez les croyants :

En face de la certitude purement *relative* qu'ont beaucoup de fidèles du fait de la révélation, nous constatons chez d'autres catholiques une certitude absolue du même fait : non pas sans doute une certitude mathématique, mais une certitude morale vraiment infaillible, si l'on contrôle attentivement la valeur des motifs. Telle est la certitude à laquelle un catholique arrive par l'étude approfondie et consciencieuse de l'apologétique et de la théologie. L'apologétique lui donne le fait général de la révélation chrétienne et le fait général de l'Eglise catholique infaillible. La théologie dogmatique lui donne le contenu détaillé de la révélation, les dogmes définis par l'Eglise, avec leur vrai sens, et ceux qui, sans être définis, appartiennent à la foi catholique. Qu'à l'aide de ces sciences nous puissions arriver à une certitude *infaillible et absolue* de la révélation de nos dogmes, cela résulte non seulement du contrôle des arguments eux-mêmes, mais encore, par voie d'autorité, de mainte parole du concile du Vatican ; *divinæ revelationis signa certissima... Deus Ecclesiam manifestis notis instruxit... testimonium irrefragabile... recta ratio fidei fundamenta demonstrat*, etc... [5].

Plus la connaissance de l'apologétique et de la dogmatique est parfaite et plus la certitude des motifs de crédibilité est grande chez le catholique instruit.

2. — *Eléments non rationnels de cette certitude.* — On n'aurait encore qu'une idée incomplète de la certitude des préambules de la foi si l'on s'arrêtait aux seuls éléments rationnels. L'élément volontaire intervient aussi dans la considération des motifs de crédibilité et l'élément de la grâce peut soutenir et soutient effectivement l'homme bien disposé.

A) *La volonté.* — L'homme qui ne *voudrait* pas chercher la vérité ne saurait jamais la trouver. Nous avons récemment rappelé la doctrine thomiste expliquant la possibilité du péché des anges. Il ne saurait être question, disions-nous, d'ignorance ou d'erreur, aucun défaut d'ordre naturel ni d'ordre surnaturel n'existant dans le principe de la connaissance angélique. La raison initiale de la perversion des anges fut *un manque d'attention :* « Il suffit, dit S. Thomas, que l'ange ait manqué de considérer ce qui, pour lui, constituait la règle [...] l'ordre » [6]. Ce manque de considération constitu[...] une faute, parce qu'il était le point de départ d'[...] choix de sa volonté. Le péché d'orgueil des ang[...] fut un acte positif de leur volonté, recherchant le[...] bonheur naturel à l'exclusion du bonheur surnatu[...] rel offert par Dieu : inconsidération [7].

Chez l'homme, la volonté joue un rôle analogu[...] dans la préparation de la foi. Nous avons cité jadis [...] une page trop méconnue de Billot sur ce sujet. O[...] nous excusera de la reproduire ici :

Il n'est pas question de nier toute influence de l[...] volonté dans l'acquisition et la connaissance de l[...] vérité, surtout de cette vérité qui dépasse de beaucou[...] nos esprits et qui, tant en elle-même que dans se[...] conséquences pratiques, est contrariée par les mauvaise[...] inclinations de la nature corrompue. — Mais il fau[...] bien considérer ici quel est le rôle de la volonté pa[...] rapport à l'intelligence.

En premier lieu, la volonté écarte l'obstacle qu[...] arrête l'intelligence. Tant d'objets se rencontrent, qu[...] troublent le jugement de la raison et chargent, pou[...] ainsi dire d'humeur infectieuse, l'œil de l'esprit. C[...] sont les passions effrénées, ce sont les affections pe[...] verses, ce sont les gonflements de l'orgueil ; ce son[...] aussi les querelles, les dissensions, les jalousies, qu[...] à l'instar du feu allumé dans du bois rempli d'humidit[...] ne rendent que de la fumée et ne peuvent produi[...] de flammes brillantes. Aucun doute qu'une volonté bie[...] disposée n'influe heureusement pour éliminer ces ob[...] tacles fâcheux.

En second lieu, la volonté pousse l'intelligence [...] chercher les raisons qui font apparaître la vérité ; el[...] applique la force pénétrante de l'esprit à une attenti[...] considération et à la critique de ces raisons ; elle d[...] mande à Dieu les secours nécessaires en cette impo[...] tante affaire. Certes, la volonté serait incapable de [...] rôle si elle haïssait la lumière, si elle craignait [...] venir à la lumière. Aussi est-ce à bon droit que S. A[...] gustin attribue la découverte de la vérité à l'amo[...] même de la vérité : « Si la vérité n'est pas désir[...] de toutes les forces de l'âme, elle ne pourra jama[...] être trouvée. Mais si on la cherche comme il convien[...] elle ne peut se soustraire à ceux qui l'aiment. De [...] cette parole que vous avez si souvent à la bouche [...] *Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouvere[...] frappez et l'on vous ouvrira. Il n'y a rien de caché q[...] ne sera révélé.* C'est l'amour qui demande ; c'est l'amo[...] qui cherche ; c'est l'amour qui frappe ; c'est p[...] l'amour que se manifeste la révélation ; c'est l'amo[...] qui fait persévérer dans l'adhésion à cette révélation »[...]

Enfin, en troisième lieu, la volonté commande l'a[...] hésion de l'intelligence, quand cette adhésion n'est p[...] imposée par la parfaite évidence de la vérité, et q[...] l'intelligence n'y est pas entraînée par cette plei[...] clarté de l'objet ne laissant place même à un simp[...] doute possible. Mais ici une distinction est souverai[...] ment nécessaire. La volonté peut commander un asse[...] timent en rapport avec la dignité des motifs qui so[...] apparus auparavant à l'intelligence comme justifiant c[...] assentiment ; elle peut commander un assentiment sa[...] aucun rapport à de tels motifs et qui, tout ou parti[...] se présenterait comme l'effet d'un choix arbitrai[...] Dans le premier cas, c'est parfait. Dans le second ca[...] nous n'avons rien d'autre que la fiction vague et sa[...] consistance d'une opinion déraisonnable. Dans tout j[...] gement conforme à la règle de la droite raison, [...] volonté ne saurait intervenir pour se substituer a[...]

[3] *De virtutibus infusis*, Rome, 1905, th. XVII, § 3, p. 307-308.

[4] Cf. S. Thomas, IIa-IIae, q. 5, a. 2. Voir R. Bernard, O. P. *La foi* (éd. de la Revue des Jeunes), t. I, notes 97, 98, p. 296-297.

[5] S. Harent, art. *Foi*, *D.T.C.*, VI, 227. Pour le concile du Vatican, cité par cet auteur, voir Denz.-Bann., n. 1790, 1793, 1796, 1799.

[6] *De Malo*, q. 16, a. 2, ad 1.

[7] Sur le péché des anges, voir notre récent artic[...] *Ami*, p. 188 sq.

[8] *Ami*, 1947, p. 386-387, note.

[9] *De moribus Ecclesiæ*, I, c. 17, n. 31 ; P. L., [...] col. 1324.

isons de croire ou pour ajouter à leurs poids, elle cline simplement l'intelligence à un assentiment jus- ié par la valeur de ces raisons, chaque fois que man- ent les conditions d'où résultent spontanément et cessairement, et sans qu'on puisse l'empêcher, l'ad- sion de l'esprit [10].

Ce rôle de la volonté a été analysé par d'autres teurs : F. Catherinet, *Le rôle de la volonté dans cte de foi*, thèse de doctorat, Lyon, 1908 ; A. de ulpiquet, *L'objet intégral de l'apologétique*, 2e rtie, Paris, 1911, et, plus récemment, R. Aubert, *Problème de la foi*, Louvain, 1945.

B) *La grâce.* — La raison humaine, sans la grâce, ut-elle établir la crédibilité de la foi catholique fournir aux fondements rationnels de notre oyance une certitude suffisante ? A maintes re- ises, dans l'*Ami*, nous avons défendu la thèse firmative, qui seule, à notre avis, peut stricte- ent justifier les assertions du magistère. Pour ne s revenir sur l'énoncé et l'interprétation clas- que de ces documents, il suffit de rappeler l'affir- ation du concile du Vatican : « La droite raison *montre* les fondements de la foi » [1]. Néanmoins semble que le raisonnement humain, tout en ant la possibilité théorique de démontrer la cré- bilité de la révélation, n'arrive pratiquement à résultat concluant que « s'il travaille déjà dans e perspective ouverte au surnaturel et, à ce stade éliminaire, qu'une illumination de la grâce soit cessaire » [2]. Et il est bien certain que cette illu- ination surnaturelle apporte un complément de rtitude, souvent même le complément indispen- ble, aux *præambula fidei*.

A ce sujet, nous avons été heureux de lire dans dernier numéro de *Gregorianum* [3] une note du P. Guy de Broglie, apportant une heureuse pré- ion à la thèse de ceux qui, avec le P. Rousselot, mblent conditionner par la foi la perception de crédibilité, d'une façon absolue et [illegible]selle. thèse défendue par le P. de Broglie paraissait en proche de celle du P. Rousselot :

Cette thèse, écrit notre auteur, c'est que le seul oyen, pour l'homme, d'atteindre à une certitude *ab- ue* touchant l'origine divine du message évangélique d'exercer l'acte surnaturel de foi qui a justement r premier rôle de nous faire adhérer au caractère in de ce message. Cet acte, ajoutions-nous, n'a ce- dant rien d'aveugle, puisqu'il présuppose toujours e évidente perception de la crédibilité surnaturelle i fonde et justifie cette adhésion.

Cette assertion équivaut, évidemment, à dire que les nes de crédibilité ne sauraient engendrer en l'homme *e pleine et parfaite certitude* de l'origine divine de révélation chrétienne que si les lumières de la grâce nent aider et compléter celles de la raison natu- e (sans, pour autant, se substituer à elles). Affir- n classique, dont la meilleure formule est peut- e celle que nous fournit S. Robert Bellarmin : « Ar- menta quæ articulos fidei nostræ credibiles faciunt *talia sunt ut fidem omnino indubitatam reddant, mens divinitus adjuvetur.* »

Et maintenant, voici la précision opportune — nécessaire — apportée à cette thèse :

On nous a demandé si cette doctrine prétendait ex- clure la thèse, aujourd'hui si commune, selon laquelle l'intelligence humaine serait capable de donner (au moins en certains cas) un assentiment *naturel*, *certain* et *prudent* à l'origine divine du message évangélique, dans l'hypothèse où la raison serait laissée à ses seules forces. Telle n'est pas notre pensée. Qu'on tienne ou non cette hypothèse pour conforme à l'ordre actuel de la divine Providence, nous n'avons aucune peine à ac- corder à une créature humaine qui se trouverait placée en ces conditions la possibilité d'adhérer « prudem- ment et certainement » à la révélation évangélique, telle qu'elle pourrait alors se la représenter. — Mais il importe de remarquer que, dans ces cas, la « certi- tude » de cette adhésion serait incomparablement infé- rieure à celle qu'un chrétien, éclairé par la grâce, donne à la divine origine de sa religion. En somme, cette adhésion serait alors comparable à tant d'autres « certitudes humaines » que la prudence nous dicte en toutes sortes de matières. En d'autres termes, ce se- rait une *vraie* certitude, au sens *large* (quoique propre encore) que ce mot de certitude peut prendre, mais sans rien de cette valeur *absolue* qui caractérise la véritable foi à l'Evangile.

Et le P. de B. de conclure : « Il paraît évident que ni le Concile du Vatican, ni l'Encyclique *Humani generis* ne font difficulté à qui tient cette position. »

La note du P. de Broglie montre en quel sens on doit corriger certaines expressions échappées au P. Rousselot dans *Les Yeux de la foi*. Pour ce dernier, les motifs de crédibilité sont vus ou bien dans la lumière de la foi, et alors ils sont absolu- ment convaincants, ou bien dans celle de la raison laissée à elle-même, mais alors ils ne peuvent guère donner lieu qu'à de simples opinions [4]. Or,

en faisant dire à S. Thomas que les motifs de crédi- bilité perçus dans la lumière naturelle de la raison engendrent tout au plus des opinions, nous croyons que le P. Rousselot minimise la pensée de son maître. Entre la certitude de vision procurée par l'évidence de vérité, et l'*opinio simplex*, fruit de l'évidence de probabilité, il ne semble connaître chez lui aucun in- termédiaire. Il déclare bien quelque part : (S. Tho- mas) appelle encore la foi acquise *opinio fortificata rationibus* [5], mais se contente de souligner le mot *opinio*. Or, l'*opinio fortificata rationibus* représente pour l'Aquinate un état de l'esprit de beaucoup supé- rieur à l'*opinio simplex*. Elle procède de l'évidence de crédibilité et amène à la croyance, à la *fides*. En lan- gage moderne, on doit donc l'appeler non pas opinion, mais certitude morale. Or... c'est précisément vers la certitude morale, avec toutes les nuances qu'elle com- porte, que, dans nombre de cas, selon le saint Docteur tend la force probante des motifs de crédibilité.

Ce point à son importance, car, à la différence de l'opinion simple, la certitude morale peut nous placer en face d'une obligation absolue, dont nous ne pou- vons faire fi sans pécher gravement contre la prudence, surtout quand il y va, comme c'est le cas ici, de nos plus hauts intérêts religieux.

Même s'ils ne donnent pas la certitude *super omnia*, les motifs de crédibilité sont donc en mesure, sinon aux yeux du P. Rousselot, du moins à ceux de S Tho- mas, de nous forcer moralement à nous ouvrir au Père céleste, qui nous parle par Jésus-Christ et son Eglise, en même temps qu'il inquiète le fond de nos cœurs par la mystérieuse attirance de son amour [6].

[10] Billot, *De immutabilitate traditionis*, c. 5, p. 118-120.
[1] Sess. III, c. 4, *De fide et ratione*, Denz. Bann., n 00.
[2] R. Aubert, *Le problème de l'Acte de foi*, Louvain, 5, n. 747.
[3] *Gregorianum*, 1955, fasc. 2, p. 291.

[4] Cf. *Les yeux de la foi*, dans les *Recherches de Science religieuse*, 1910, p. 244 sq.
[5] *Remarques sur l'histoire de la notion de foi naturelle*, *Recherches...*, 1913, p. 20.
[6] Jose de Wolf, S. J., *La justification de la foi chez S. Thomas d'Aquin et le Père Rousselot*, Bruxelles-Paris, 1946, p. 117-118.

3. — Un troisième point reste à mettre en relief : *certitude des « præambula fidei » et certitude de la foi*. Il convient ici de se dégager d'une conception exclusivement intellectualiste, selon laquelle l'acte de foi serait comme la conclusion d'un raisonnement logique. Les *auctores probati* unanimement nous mettent en garde contre cette erreur. C'est, dans l'acte de foi, l'objet formel, l'autorité de la parole divine dans la révélation, qui communique à la foi une certitude absolue, certitude double, excluant d'une part toute erreur, d'autre part, tout doute. Et ainsi,

> la certitude communiquée à la foi par le motif formel n'est pas un écoulement de la certitude avec laquelle il est connu lui-même comme objet d'assentiment, mais elle se mesure sur la valeur objective qu'il a comme motif d'assentiment, comme garantie de vérité : *firmitas assensus commensuratur merito, non cognitioni auctoritatis Dei revelantis*, disait Mazzella, dans une formule aussi juste que concise [7].

Le P. de Wolf, cité plus haut, après avoir rappelé que, pour S. Thomas, « les jugements de crédibilité externe, hormis ceux qui portent sur les *miracula visa*, n'engendrent probablement à l'ordinaire que des certitudes de l'ordre moral et historique, avec toutes les nuances que comportent pareilles certitudes », conclut :

> Pas plus ici qu'ailleurs, l'Aquinate n'a, semble-t-il, jamais songé à établir le lien entre la lumière de foi et les motifs de crédibilité externes. La lumière de foi donne lieu à des assentiments où se composent, sans se détruire, les notes de liberté et de certitude. Or, les assentiments qui tombent sur les motifs de crédibilité externes, ou bien procurent l'évidence et excluent toute intervention de la volonté libre, ou bien, et c'est sans doute le cas le plus fréquent, restent partiellement conjecturaux, sans jamais devenir l'objet d'une certitude libre pleinement apaisante [8].

En analysant jadis la belle thèse de M. Aubert sur *Le problème de l'acte de foi*, nous avions noté avec cet auteur, que

> la foi est logiquement indépendante par rapport à l'enquête rationnelle concernant la crédibilité. L'adhésion de foi se joue sur un autre plan que l'enquête de la raison raisonnante : « On croit aux vérités révélées parce qu'elles sont affirmées par Dieu », et « on croit à cette affirmation par Dieu pour des motifs qui, pour être irréductibles, dans leur totalité, à la pensée explicite et discursive, n'en sont pas moins excellents et parfaitement convaincants. »

Et nous ajoutions, relevant une formule excellente :

> L'examen, par la raison, des motifs de crédibilité a plutôt un rôle psychologique qu'un rôle logique : en vocabulaire scolastique, où condition s'oppose à cause, *c'est une condition et non une cause de l'acte de foi* [9].

C'est peut-être ce que n'a pas suffisamment remarqué notre consultant qui se demande « comment Dieu peut-il demander à l'âme de donner dans l'ordre surnaturel une adhésion absolument ferme et définitive, alors que, dans l'ordre rationnel, les motifs de crédibilité peuvent n'être que des probabilités. » Avec la netteté de doctrine et d'expression qui caractérise sa pensée théologique, Bi lot, sur ce point, donne une indication salutair

Pour dissiper toute équivoque, il faut observer qu' tre est dans l'acte de foi la formalité de l'infailli vérité, autre la formalité de l'adhésion prudente, c' à-dire non téméraire. De plus on remarquera que c deux formalités dépendent de principes différents celle de l'infaillible vérité dépend objectivement de révélation véritable de Dieu, subjectivement de la l mière infuse par Dieu ; — celle de l'adhésion pr dente et non téméraire dépend du jugement de cré bilité et de ses fondements. Bien que ces deux form lités soient inséparablement unies dans le véritable ac de foi théologique, l'adhésion prudente peut très bie être séparée de la vérité dans un acte de foi suppo En pesant bien, comme il se doit, ces considératio on verra de toute évidence comment la propre certitu de l'acte de foi lui-même ne dépend en rien du nomb et de la certitude des motifs qui fondent le jugeme de crédibilité et par là même incitent l'homme à croir non pas à cause et en raison du poids de la vérité pr mière se manifestant dans la révélation. Aussi Inn cent XI a-t-il condamné à juste titre la proposition su vante : « La volonté ne peut faire que l'assentime de foi soit plus ferme en lui-même que ne le méri le poids des motifs qui déterminent cet assentiment »

* *

Conclusion et Réponse. — Le raisonnement l' « âme fidèle et même généreuse », inquiète cepe dant sur la valeur des fondements rationnels de foi, doit être jugée en fonction des précédentes r marques. Ce raisonnement se tient uniquement s le plan intellectuel et on y fait abstraction et l'influence de la volonté et de l'intervention la grâce. Et c'est là son défaut. Une adhésion à parole de Dieu, donnée seulement « jusqu'à pl ample informé » ne semble pas correspondre caractère d'une âme vraiment fidèle et généreu Fidélité et générosité impliqueraient au contrai une volonté bien décidée à écarter les obstacles la foi et à chercher des raisons susceptibles maintenir et de fortifier son adhésion à la ré lation divine. Si l'obscurité des mystères est bi capable — nous l'avons dit le 13 janvier derni — de provoquer un certain doute ou tout au moi quelque hésitation, du moins l'action de la volont sous la considération de plus puissants motifs crédibilité (par exemple : la résurrection du S veur ou même le simple fait de l'Eglise et de s enseignement victorieux à travers les âges) et s tout l'influence de la grâce divine, humbleme demandée aux heures de trouble, devront soute l'âme fidèle et généreuse.

C'est d'une façon analogue qu'il convient de ju le cas soumis par notre consultant. Une « â fidèle et généreuse » se trouble à la pensée q les prêtres catholiques, dont l'enseignement j qu'ici lui a semblé une garantie certaine de sa f pourraient se tromper de très bonne foi comme très bonne foi trompent et se trompent paste protestants et ministres schismatiques. Et c'est le principe de son hésitation : « Jusqu'à plus a ple informé » elle se résigne encore à croire...

[7] F.-M. Catherinet, *Le rôle de la volonté dans l'acte de foi*, p. 99.

[8] J. de Wolf, *op. cit.*, p. 81.

[9] Cf. *Ami*, 1947, p. 395.

[10] *De virtutibus infusis*, thèse XVIII, § 3, p. 350. — prop. (19) condamnée par Innocent XI, Denz.-Bann., 1169. Voir également ce que dit S. Thomas (IIa-IIae, q. a. 8) rapprochant la certitude de la foi et la certitude jugement de crédibilité. Texte cité dans l'*Ami*, 19 p. 149. Cet article de l'*Ami* sera utilement consulté.

Avouons que, pour une âme généreuse, c'est res-, bien volontairement, à un stade très inférieur s motifs de crédibilité ! Sans doute, tous les éologiens l'admettent, l'enseignement donné par prêtres à leurs fidèles peu instruits peut être ur ceux-ci un motif suffisant de crédibilité. Mais , nous sommes en face, assure-t-on, d'une âme èle et généreuse et, de plus, capable de faire e certaine comparaison entre le catholicisme et autres confessions chrétiennes, entre la bonne des prêtres catholiques et celle de ministres dis-dents. Il semble donc qu'il lui soit relativement cile de pousser plus loin la comparaison et, par là la bonne foi des hommes, de considérer des isons de croire moins personnelles, plus objec-es et plus impérieuses. Elle les trouvera, plus nvaincantes qu'ailleurs, dans la religion catho-ue et romaine, en considérant spécialement son ité dans la catholicité et sa fidélité aux ensei-ements et aux institutions remontant aux apô-s. Que si cette âme « fidèle et généreuse » n'est s capable de s'élever par elle-même jusque là, fidélité et sa générosité l'incitera à s'ouvrir à prêtre instruit et prudent qui l'éclairera, la utiendra et lui présentera des motifs de crédibi-é plus capables de vaincre ses hésitations.

Mais un dernier aspect du problème moral qui nquiète, ne doit pas être caché à cette âme. L'ad-sion à la divine révélation dans l'acte de foi est pas de même nature que l'adhésion aux mo-s de crédibilité. Parce que garanti par l'infail-le Vérité, « qui ne peut ni se tromper ni nous mper », l'acte de foi donne à l'âme une certi-de d'infaillibilité qui dépasse toute certitude hu-ine, tout en laissant à l'homme son entière erté. Cette certitude, disait tout à l'heure Billot, ne dépend en rien du nombre et de la certitude s motifs qui fondent le jugement de crédibilité ». souvenant de cette doctrine, l'âme fidèle, tour-entée par un doute, d'ailleurs déraisonnable, mul-liera les actes de foi, affermissant ainsi sa cer-ude surnaturelle et bientôt, nous en sommes per-adé, disparaîtra en elle toute hésitation.

D'ailleurs — et un prêtre prudent ne manquera s de l'en instruire — le concile du Vatican met garde les fidèles contre une illusion possible, lle de penser qu'ils pourraient avoir un jour une ison suffisante de mettre en doute leur foi. Voici texte conciliaire :

Si quelqu'un dit que la condition des fidèles est la me que celle de ceux qui ne sont pas encore par-nus à l'unique vraie foi, et qu'ainsi les catholiques urraient avoir une *juste* cause de mettre en doute la qu'ils ont reçue de l'enseignement de l'Église, et suspendre leur assentiment tant qu'ils ne sont pas rvenus à une démonstration scientifique de la crédi-ité et de la vérité de leur foi, qu'il soit anathème [1].

A deux reprises, nous avons expliqué ce texte. e notre consultant veuille bien se reporter à nos ticles. En attendant qu'il conseille à l'âme fidèle généreuse dont il veut dissiper les hésitations redire fréquemment la prière du père de l'en-t possédé : *Credo, Domine, adjuva incredulita-m meam* (Marc, IX, 24).

A. MICHEL.

1. Sess. III, can. *De fide*, can. 6, Denz-Bann., 1815. — ir *Ami*, 1947, p. 155 ; p. 551.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Joseph BECAUD. — **L'action instrument d'évangélisation.** Préface de Son Em. le cardinal Gerlier. — In-8 carré de 420 p., 1.050 fr. — Paris. Ed. Ouvrières, 1955.

La méthode de l'Action Catholique consiste, on le sait, en trois points : voir, juger, agir. « C'est cette méthode d'éducation apostolique du laïcat », jointe à la formule « Par nous, pour nous, entre nous », que l'auteur « se propose de découvrir en fonction de l'expérience, à la lumière de la foi et conformément aux orientations de l'Eglise » (p. 4). Pour cela il répartit sa matière en cinq grands chapitres : 1° *Pédagogie humaine*, où il montre comment l'A. C. s'intéresse à « tout l'humain » ; 2° *Pédagogie religieuse :* cette action doit être « un moyen de conversion et de progrès » ; 3° *Pédagogie de l'Eglise catholique :* elle connaît le marxisme et le réfute positivement, en présentant la doctrine catholique comme seule satisfaisante; 5° *Pédagogie de l'évangile :* elle participe au sacerdoce du Christ, vise à la perfection, se nourrit de contemplation, et prend modèle sur la Vierge Marie.

Tel est le plan. Nous ne pouvons donner une idée, même sommaire, des nombreuses considérations de l'auteur. La doctrine est conforme aux directives de la Hiérarchie. Elle s'appuie sur de nombreux témoignages de militants longuement cités. Elle est illustrée par l'évocation de quelques grands penseurs : S. Augustin, S. Thomas, Blondel, le Cardinal Mercier. Le tout ne peut manquer d'enrichir les lecteurs, prêtres et laïcs cultivés, qui auront la possibilité d'en prendre connaissance.

Le seul obstacle qui en arrêtera plus d'un est, pensons-nous, le mode de composition littéraire : la pensée de l'auteur se tient habituellement dans les généralités ; le développement est analytique plutôt que synthétique ; les titres des chapitres ne correspondent pas toujours à leur contenu, et certaines de leurs parties seraient interchangeables ; il en résulte parfois une impression de lenteur accentuée par des longueurs et des répétitions ; enfin l'expression « la pédagogie de l'action » (pour ne rien dire de la formule « éducation par l'action »), qui revient continuellement et à laquelle on ramène tout comme à une donnée bien définie et authentiquée par l'Eglise, ne nous paraît pas très claire.

On le voit : il ne s'agit que de critiques portant sur la forme et nullement sur la doctrine, et sans doute plus d'un lecteur s'accommodera très bien des particularités signalées.

R. P. DESQUEYRAT, S. J. — **La crise religieuse des temps nouveaux.** — In-8 de 350 p., 700 fr. — Paris, Spes, 1955.

La déchristianisation a déjà suscité bien des études, souvent partiales et inexactes. Celle-ci est une œuvre synthétique, remarquable pour son information, sa largeur de vues et son équilibre.

Dans la description des *faits*, l'auteur tient compte aussi bien du renouveau religieux que de la crise ; il expose à la fois les caractères qualitatifs et les caractères quantitatifs de l'un et de l'autre, et il démontre que la crise, loin d'être une particularité de l'Eglise catholique, et d'un milieu social restreint (monde ouvrier), est un phénomène général, universel et planétaire, ainsi, du reste, que le renouveau religieux lui-même.

Les *causes* ne sont pas seulement subjectives, comme on le répète trop souvent et trop injustement (fautes de l'Eglise, fautes des patrons catholiques, etc.) ; elles sont surtout objectives. L'évolution fantastique du 20e siècle a produit : *a)* un déracinement universel (même chez ceux qui n'ont pas changé de milieu) ; *b)* une crise de croissance de l'humanité dans toutes les classes de la société (la masse ouvrière a actuellement les complexes d'un adolescent, et ceci explique bien des choses) ; *c)* un rapide développement de l'esprit, avec ses avantages et ses inconvénients. L'expansion de l'argot est un indice de cette évolution (le langage traditionnel paraît trop délicat pour exprimer la dureté de la vie moderne). Tant que ces causes objectives et toutes leurs suites n'auront pas été modifiées (travail abrutissant des ouvriers, entassement des familles dans les taudis et les garnis, etc.), on ne peut espérer faire pratiquer la religion aux foules : seule une petite élite héroïque émergera et plafonnera.

Les *remèdes* au déracinement sont une adaptation de la doctrine et du culte ; les crises de croissance exigent la justice et la charité ; les dangers de la science et la « civilisation de l'argot » ne seront neutralisés que par une vaste promotion de la masse et un retour à une vie plus humaine, plus proche de la nature — retour dont on observe déjà des indices indiscutables.

L'ouvrage se termine par des *perspectives* plus personnelles, moins denses, et que le lecteur aura le loisir de discuter. L'auteur y montre avec raison, entre autres choses, l'influence de la religion sur la morale et l'accroissement de la population.

Ce livre de valeur, sur lequel nous reviendrons, s'impose à tous ceux, prêtres et laïcs, qui veulent connaître leur époque, la juger objectivement, et travailler avec lucidité et confiance à la rechristianisation de la société.

N. B. — L'A. nous avertit qu'il a fait œuvre de sociologue et de psychologue, non de théologien. On s'en souviendra notamment quand il est question de l'idée que les gens se font de l'efficacité de la prière ; sans doute, l'homme peut éviter aujourd'hui par sa science bien des maux qui lui semblaient jadis ne dépendre directement que de Dieu ; mais cela ne le dispense nullement de prier (cf. la 4e demande du Pater, et la doctrine thomiste de la prière).

P.-H.CARON. — **L'heure du choix.** Etude métaphysique du communisme. — In-12 de 60 p., 165 fr. — Nouvelles Editions latines, 1, rue Palatine, Paris-6e.

« Les chrétiens, prêtres et laïques, doivent se persuader que le communisme est une véritable religion de la matière, dont la haine est le principal moteur et qui a la prétention de conduire l'humanité vers un paradis purement matériel ». Telle est l'assertion fondamentale de ce petit livre. Le sobre exposé qui la commente en apporte les preuves. Religion, avec le dogmatisme et l'intransigeance que ce terme suppose, le communisme ne peut qu'être radicalement opposé à l'Eglise. Un chrétien ne saurait donc pactiser avec lui, mais il doit en même temps s'efforcer d'introduire l'esprit de l'Evangile dans la société : c'est la méthode la plus efficace pour combattre le marxisme. Vérités maintes fois répétées, certes, mais dont on ne saurait trop se persuader.

Chanoine E. MASURE. — **L'humanisme chrétien.** — In-8 carré de 320 p., 875 fr. — Paris, La Colombe, 1954.

Réédition d'un ouvrage connu, épuisé depuis longtemps. L'auteur y étudie, en théologien et en philosophe, à quelles conditions le chrétien peut obtenir l'épanouissement harmonieux de ses facultés humaines. Le premier problème à résoudre est celui de la nature du péché originel et de ses conséquences. Avec saint Thomas, interprété dans un sens plutôt optimiste, montre comment l'homme déchu n'est pas irrémédi blement corrompu dans ses éléments constitutifs : a seulement perdu ses dons préternaturels, pureme gratuits, résultant de son élévation à l'ordre surnatur Par suite il peut encore atteindre, par ses propres fo ces, un certain degré d'humanisme et jouir d'une ind pendance relative dans son activité individuelle sociale.

Toutefois il ne peut aller bien loin dans ce sens le plein développement de ses virtualités humaines e lié à la possession de la grâce surnaturelle, vers l quelle il aspire plus ou moins consciemment, et à l quelle il s'adapte au moyen d'une ascèse bien compris Cet accord est stable chez les saints. Mais il n'est j mais définitif dans les sociétés : l'évolution de la civ lisation suscite sans cesse de nouvelles conditions d vie qui entraînent des crises périodiques.

Une fois ces principes posés, l'auteur expose l « grandes attitudes humanistes » que sont le concep le symbole et l'art, réunies dans les Humanités cla siques. Le tout se termine par un chapitre sur la d couverte de Dieu et un sur la prière.

Ce volume méritait d'être réédité. Le problème agi est de tous les temps, aussi actuel aujourd'hui que voi vingt ans. Il fournit à l'A. l'occasion de soulever d'im portantes questions connexes tout aussi actuelles, de les éclairer à la lumière d'une théologie sûre ouverte. Seules quelques comparaisons ou allusion datent un peu (par ex. celles qui sont relatives à « Grande Guerre »), et le chapitre sur les Humanit classiques, modifié seulement par l'addition de que ques lignes en note, ne satisfera sûrement pas plus l fervents humanistes que ceux qui rêvent d'humanit nouvelles. La forme est agréable et intéressante. L spécialistes la trouveront parfois un peu diffuse, ma la masse des lecteurs verra là un attrait de plus. Po ceux-ci il eût été utile de traduire les citations latine En somme, ce beau travail plaira à tous ceux, prêtr et laïcs cultivés, qui savent combien on reproche l'Eglise de s'opposer au bonheur terrestre de l'homm et qui désirent repousser victorieusement ces attaque

---

Jean DAUJAT. — **En prière avec l'Eglise.** — In-1 de 150 p., 450 fr. — Paris, La Colombe, 1955.

Recueil de 35 articles parus, au moins en parti dans *La France Catholique*, et destinés spécialeme aux militants d'A. C. Quatorze d'entre eux commente des fêtes du temporal, et 24 celles du sanctoral. O y trouve une doctrine sûre, une insistance sur la sai teté, « âme de tout apostolat », et la mise en gar contre les erreurs contemporaines les plus courante Ces pages, faciles à lire, parfois profondes, feront bien à beaucoup de lecteurs, même non militants, pourront suggérer des idées aux prédicateurs.

Redressons quelques inexactitudes : Saint Augus a d'autres titres de gloire que sa qualité de prédicate (p 33, 34, 146) ; l'innocence qui a précédé la chu originelle n'était pas tellement « terne et pâle », mêm en comparaison du triomphe de Pâques (p. 54) ; sain Catherine de Sienne était vraiment religieuse (p. 78) mais il semble excessif de dire que ses œuvres so « entièrement » inspirées du Saint-Esprit (p. 80). d'une manière générale on pourrait souhaiter une orie tation plus constructive (cf. p. exemple ce qui est de l'humanisme chrétien, p. 62 à 65), sans atténu le moins du monde les vérités mises en relief.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 10 maii 1955

G.. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Cle*

4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)